



**ici POUR  
inspirer.**



**Prévost**

# Technicien(ne) en environnement – milieux naturels

**Concours :**  
2025-05

**Statut :**  
Permanent – saisonnier  
(10 mois/an) – temps plein

**Service :**  
Environnement

**Entrée en poste :**  
Avril 2025

Sous l'autorité du directeur de l'environnement, le technicien en environnement est responsable ou participe aux tâches définies plus bas, en plus d'apporter un support opérationnel aux autres tâches et aux membres de l'équipe.

## Principales tâches

- Préparer et mettre en oeuvre le plan de protection des milieux naturels de Prévost ;
- Émettre et inspecter les permis concernant les travaux riverains ;
- Inspecter les terrains riverains des lacs (aménagements, plantations et installations septiques) ;
- Gérer des projets en lien avec les milieux naturels ;
- Gérer des projets de plantations municipales ;
- Caractériser certains milieux humides au besoin ;
- Compilation de données relativement aux milieux naturels ;
- Suivi et inspection en lien avec le règlement sur les pesticides et les fertilisants ;
- Support aux autres membres et aux projets du service.

## Exigences demandées

- Diplôme d'études universitaire en biologie ou autre domaine connexe ;
- Expérience dans le domaine municipal, un atout ;
- Maîtrise des règlements provinciaux en environnement ;
- Maîtrise des modes de définition des milieux humides ;
- Connaissance en règlement Q-2, r.22 est un atout ;
- Connaissances en arboriculture est un atout ;
- Bonne connaissance de la Suite Microsoft Office ;
- Permis de conduire valide.

## Compétences recherchées

- Posséder de l'entregent et de bonnes aptitudes en communication verbale et écrite en français ;
- Forte capacité à gérer plusieurs dossiers en simultanée ;
- Bonne capacité à vulgariser des concepts scientifiques.

## À propos de la Ville de Prévost

Proclamée 8<sup>e</sup> ville au Québec où il fait bon vivre, la Ville de Prévost se caractérise par ses milieux de vie de qualité ainsi que par son périmètre urbain dynamique entouré de secteurs de villégiature. Destination de choix pour être le terrain de vie et de jeux de nombreuses adeptes de loisirs, de déplacements actifs et recherchant une terre d'accueil riche, diversifiée en activités et en services, tout en étant située près d'un pôle majeur en services et infrastructures. Avec près de 14 000 résidents, Prévost est en pleine expansion et se démarque par sa forte vitalité autant sur le plan développement résidentiel, commercial et industriel que par la mise en valeur de son paysage bâti et naturel.

Chef de file incontesté du monde municipal en environnement, la Ville de Prévost a fait parler d'elle au courant des dernières années sur plusieurs de ses projets innovants et uniques en pensant hors de la boîte et en n'ayant pas peur de ses convictions. Fort d'une équipe dynamique appuyée par un conseil qui priorise le développement durable, le Service de l'environnement fait office de facilitateur autant pour la population que pour les autres services municipaux.

### Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle  
Prévost (Québec) JOR 1T0

450 224-8888, poste 6285  
emploi@ville.prevost.qc.ca



**ici** POUR  
**inspirer.**



# Technicien(ne) en environnement – milieux naturels (suite)

## ■ Détails du poste et conditions de travail

- Poste permanent – saisonnier régulier (10 mois/an)
- Poste temps plein à raison de 34 heures/semaine
- La rémunération et les conditions de travail seront établies selon l'échelle salariale établie à la convention collective en vigueur (31,64 \$ à 37,22 \$) et selon les acquis du titulaire.
- Entrée en fonction : Avril 2025

14 mars 2025

## Date limite pour soumettre votre candidature

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'un court texte expliquant leurs motivations, **au plus tard le 14 mars 2025**, à [emploi@ville.prevast.qc.ca](mailto:emploi@ville.prevast.qc.ca)

## Nous vous remercions de votre intérêt à joindre l'équipe de la Ville de Prévost.

Veillez prendre note que **nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue** et que tout autre dossier de candidature sera conservé et réévalué pour de prochaines opportunités.

La Ville de Prévost considère la diversité de ses talents comme une richesse, et croit et adhère au principe d'équité en matière d'emploi. L'usage du masculin n'a que pour but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

### Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle  
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285  
[emploi@ville.prevast.qc.ca](mailto:emploi@ville.prevast.qc.ca)